

CHARTRE D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL



- Ma mère, mon père tu respecteras, même si tu n'es pas d'accord avec leurs comportements
- Donner place à mes parents dans les structures, tu feras
- Offrir une écoute, un accompagnement tu pourras, mais tu n'imposeras pas
- Les informer les orienter, tu pourras
- Valoriser leurs compétences parentales, tu feras
- Montrer mes compétences, tu n'hésiteras pas
- Les impliquer et les mobiliser sur des projets, tu feras
- Les services compétents dans l'aide parentale, tu connaîtras
- Réfléchir à ta relation aux parents, à l'enfant, tu te l'imposeras
- Participer à des temps d'analyse de pratique, tu feras